

coopération avec d'autres pays menacés par des missiles balistiques tactiques. En raison des menaces que présentent actuellement ces missiles et de celles que présenteront à l'avenir les missiles balistiques stratégiques, et compte tenu des possibilités de lancements accidentels ou non autorisés de ces derniers, le Traité ABM serait modifié de manière à permettre le déploiement, à un nombre maximal de cinq sites désignés, d'un système terrestre AMB pouvant être équipé de 200 à 400 intercepteurs, non équipés de MIRV, installés sur des dispositifs de lancement terrestres et dépourvus de la capacité de rechargement rapide.

Les systèmes de défense antimissiles balistiques (DAMB) à énergie dirigée seraient limités aux champs d'essais des AMB. Les essais en vol des systèmes AMB basés en mer, dans l'atmosphère et dans l'espace seraient interdits, mais la recherche de base pourrait continuer. Il n'y aurait pas de limites sur le nombre de détecteurs aériens et spatiaux non susceptibles de remplacer les radars AMB; il en serait de même pour les détecteurs spatiaux servant à donner l'alerte rapide et à la collecte de données, quelle que soit leur capacité. Pour pouvoir vérifier que les détecteurs spatiaux ne sont pas capables de remplacer les radars AMB il faudrait accroître la capacité des MTN et peut-être mener un type quelconque d'inspection avant le lancement.

Le Traité ABM et les modifications apportées au traité continueraient à être vérifiés par les MTN, qui seraient soutenus par des mesures de prévisibilité et de renforcement de la confiance, notamment des échanges de données, des visites de laboratoires et l'observation des aires d'essais.

L'accord théorique comporterait aussi des limites distinctes pour les systèmes antisatellites (ASAT). Les sites seraient limités à un système de lancement mobile terrestre à ascension directe ou coorbitale capable d'intercepter des satellites de faible et de moyenne altitude. Le déploiement serait limité à 25 ASAT et systèmes de lancement connexes et à un nombre maximal de 25 ASAT

non déployés. Il serait interdit de refuser les données de télémessure obtenues des essais ASAT et les systèmes ne seraient pas dotés de capacités antimissiles (AMB). Il serait en outre interdit de faire des essais de systèmes ASAT capables d'atteindre des satellites en orbite à haute altitude ou en orbite géostationnaire. Tous les ASAT à énergie dirigée seraient interdits. La vérification de ces limites serait effectuée principalement par les MTN, qui seraient améliorés par des mesures de prévisibilité semblables à celles qui sont en voie d'être établies à l'égard de la vérification du Traité ABM et des négociations sur les armes défensives et spatiales, et il faudrait peut-être mener certains types d'inspection sur place avant le lancement.

Cet accord n'imposerait aucune limite sur les missiles sol-air (SAM) pour la défense aérienne, sauf que ceux-ci ne pourraient être dotés de capacités AMB importantes ou soumis à des essais en mode AMB. Les avions de combat, les missiles air-air et les défenses civiles ne feraient pas l'objet de limitations.

Le régime de vérification de cet accord théorique reposerait sur le critère de l'importance militaire. Les MTN demeureraient l'élément clé de la vérification et seraient accompagnés de mesures de coopération, notamment, des échanges de données, des notifications, ainsi que des inspections sur place des installations déclarées et peut-être de certains véhicules de lancement spatial. Grâce à l'amélioration soutenue des relations américano-soviétiques, les échanges de données seraient beaucoup plus appréciables et les notifications relatives à de nombreuses activités, plus abondantes. Il serait reconnu que les vérifications sur place ont un effet de dissuasion qui empêche les violations dans les installations déclarées; il est peu probable qu'elles décèlent une véritable infraction tant dans les installations déclarées que dans les sites suspects. Les inspections d'un site suspect (ISS) «n'importe où, n'importe quand» ne seraient plus nécessaires ou acceptables. Les inspections sur place

